

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION
CC_2024_238**

OBJET :

**COMMISSION 1 -
MOBILITE -
AMENAGEMENT - ADS**

PLUI

***PLU de ENNEVELIN -
Lancement de la
modification de droit
commun***

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 37
Procurations : 11

Nombre de votants : 48

Communauté de communes PÉVELÉ CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le

ID : 059-200041960-20241125-CC_2024_238-DE



L'an deux mille vingt quatre, le dix huit novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 12 novembre 2024, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCROY, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Michel MAILLARD, Guillaume FLUET, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Luc FOUTRY
Sylvain CLEMENT, procuration à Michel DUPONT
Thierry BRIDAULT, procuration à Guy SCHRYVE
Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION
Vinciane FABER, procuration à Anne WAUQUIER
Carine GAU, procuration à Michel PIQUET
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Gilda GRIVON
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Philippe DELCOURT

Absents excusés :

Coralie SEILLIER, Thierry LAZARO, Didier WIBAUX, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 18 novembre 2024

Délibération CC_2024_238

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

PLU de ENNEVELIN - Lancement de la modification de droit commun

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L.153-45 à L.153-48,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Ennevelin, approuvé par le Conseil communautaire le 25 septembre 2023,

Vu l'arrêté préfectoral du 3 août 2021 portant transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Pévèle Carembault au 1er juillet 2021,

Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 5 novembre 2024.

La commune d'Ennevelin a sollicité les services de la Communauté de Communes Pévèle Carembault afin que soit engagée une modification de droit commun de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour l'objet suivant :

- La modification du règlement écrit et ses annexes,
- La modification de la cartographie et du règlement graphique.

Dans le cadre de la modification de droit commun du PLU, la MRAe sera saisie pour avis de soumission ou dispensation d'évaluation environnementale. En cas de soumission à évaluation environnementale, les documents du PLU en cours de modification feront l'objet d'une concertation préalable.

Ainsi, après saisine de la MRAe et notification du projet aux Personnes Publiques Associées (PPA), une enquête publique sera organisée dans les conditions fixées par le code de l'urbanisme et le code de l'environnement. Elle permettra de consulter et d'associer le public à cette procédure, dans les conditions établies en concertation avec le commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU modifié, éventuellement amendé pour tenir compte des avis de la MRAe, des PPA, des observations du public exprimés pendant l'enquête et des conclusions du commissaire enquêteur, sera présenté au Conseil communautaire qui sera appelé à délibérer sur son approbation.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS) :

- ***De prescrire le lancement de la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Ennevelin conformément aux objectifs tels que définis ci-dessus.***
- ***D'autoriser le Président à engager, organiser et signer tout document nécessaire à la procédure de modification du présent PLU.***
- ***D'autoriser son représentant à signer tout document nécessaire à la procédure de modification du présent PLU.***

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le

ID : 059-200041960-20241125-CC_2024_238-DE



Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc F
Date de signature : 25/11/2024
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2024_238
Objet :	PLU de ENNEVELIN - Lancement de la modification de droit commun
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-25 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	059-200041960-20241125-CC_2024_238-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20241125-CC_2024_238-DE-1-1_0.xml	text/xml	887 o
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2024_238.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20241125-CC_2024_238-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	147.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	25 novembre 2024 à 15h31min11s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	25 novembre 2024 à 15h43min05s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	25 novembre 2024 à 15h44min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 novembre 2024 à 15h44min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 novembre 2024 à 15h45min00s	Reçu par le MI le 2024-11-25